17 février 2006 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

# Interview de M. Jacques Chirac, Président de la République, dans l'hebdomadaire "India Today" du 17 février 2006, notamment sur les relations franco-indiennes.

QUESTION - Monsieur le Président, qu'attendez-vous de cette visite d'Etat ?
LE PRESIDENT - Tout d'abord, c'est un grand plaisir, cela fait huit ans que je ne suis pas allé en Inde et je me réjouis beaucoup de cette occasion de retrouver ce grand pays pour lequel j'ai une grande admiration. Ma conviction est que l'Inde, grande puissance émergente, et la France, au coeur de l'Union européenne, ont tous les atouts pour bâtir un partenariat privilégié dans tous les domaines. A cet égard, le potentiel de notre relation n'est pas encore pleinement exploité. Remédier à cette situation sera au coeur des échanges que nous aurons avec le Premier ministre, Dr Manmohan SINGH. Je crois en outre que notre dialogue confiant, comme celui que nos pays entretiennent avec leurs grands partenaires, est un élément indispensable à l'affirmation de cet ordre international pacifique, fondé sur le droit et le dialogue entre les grands pôles du monde, respectueux de la diversité des peuples, des cultures et des civilisations, que nos pays appellent de leurs voeux.
QUESTION - C'est la quatrième ou la cinquième fois que vous vous y rendez ?
LE PRESIDENT - J'y suis allé plusieurs fois, souvent à titre privé, lorsque j'étais maire de Paris puis, en visite officielle, comme Premier ministre, en 1976.
QUESTION - C'est votre deuxième voyage officiel en tant que Président de la République. Selon vous, quels sont les changements que vous notez particulièrement dans notre pays, au fil des années ?
LE PRESIDENT - D'abord, probablement un renforcement continu de l'union et de la démocratie. C'est sans aucun doute un bel exemple dans ce domaine. La deuxième constatation, c'est un incontestable développement économique avec, petit à petit, une amélioration de la situation sociale et notamment, petit à petit, une meilleure situation au regard de la misère ou de la pauvreté. Troisièmement, une poussée très forte dans le domaine des sciences, la présence de plus en plus affirmée de l'Inde dans le domaine des technologies du futur. De ce point de vue, la personnalité de votre Président est tout à fait caractéristique.
Je pense que les choses évoluent de façon naturelle et évidente. Cela ne m'étonne pas du tout : l'Inde existe depuis très longtemps et s'est affirmée de longue date comme une puissance culturelle considérable. Aujourd'hui, dans le domaine des sciences, il est normal qu'elle soit au premier rang.
Je me réjouis beaucoup, en particulier, de l'accord qui a pu intervenir entre l'Inde et la France pour organiser l'exposition sur l'art Gupta. Et je conserve un peu l'idée, plus tard, de faire une exposition plus ancienne sur les civilisations de l'Indus.
QUESTION - Votre visite historique en Inde en 1998 avait posé les bases de la relation franco-indienne. Elle a été suivie de plusieurs visites à haut niveau : le Premier ministre Manmohan SINGH s'est rendu en France l'année dernière pour donner aussi une impulsion à cette relation. Quelle est votre vision de la relation bilatérale franco-indienne, pensez-vous qu'elle puisse encore se développer ?
LE PRESIDENT - Nos relations ont toujours été excellentes. Mais c'est en effet en 1998, lors de ma visite d'Etat à l'occasion des célébrations qui marquèrent le cinquantième anniversaire de

ma visite d'Etat à l'occasion des célébrations qui marqueront le cinquantième anniversaire de l'indépendance de l'Inde, que nous avons donné un nouvel élan à nos relations bilatérales, en particulier en mettant en place un dialogue stratégique entre l'Inde et la France.
Depuis lors, nos relations n'ont cessé de se renforcer. Vous savez que j'ai été le premier à plaider sur la scène internationale pour que l'Inde, puissance responsable, se voit reconnaître un statut de membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Pour garder toute sa force, notre partenariat a besoin d'être nourri par des contacts au plus haut niveau. C'est ce que nous faisons avec nos grands partenaires, l'Allemagne et le Royaume-Uni, en Europe bien sûr, mais aussi avec les Etats-Unis, la Chine, la Russie, le Brésil et d'autres. La visite du Premier ministre, M. Manmohan SINGH, à Paris le 12 septembre dernier, a été particulièrement importante pour marquer la continuité de l'engagement de l'Inde dans notre relation. C'est également le sens de ma nouvelle visite d'Etat en Inde.
QUESTION - La France prépare une nouvelle initiative visant à permettre à l'Inde d'entrer dans les cercles des puissances nucléaires et d'apporter à l'Inde une structure de base en matière de coopération nucléaire civile. Qu'en est-il ?
LE PRESIDENT - En effet, la France a été la première à plaider, sur la scène internationale, pour que l'Inde, puissance responsable, puisse accéder aux technologies nucléaires civiles et puisse répondre ainsi à ses immenses besoins énergétiques, dans le respect de l'environnement. Nos efforts de pédagogie ont fini par faire progresser les esprits. La réflexion initiée par la France se poursuit désormais, depuis la déclaration indo-américaine du 18 juillet, avec le soutien de l'administration américaine et d'autres grands partenaires. La reconnaissance d'un statut particulier pour l'Inde vis-à-vis du NSG est pour nous un objectif prioritaire. Un accord est à portée de la main, mais davantage de travail doit être encore fait de part et d'autre. Pour ce qui concerne la coopération avec la France, le projet d'accord que nous préparons traduit l'étendue de la coopération que nous sommes prêts à engager avec l'Inde dans ce domaine, dans le respect de nos engagements internationaux.
QUESTION - Si vous pensez que l'Inde est suffisamment responsable pour pouvoir avoir accès à cette capacité, pourquoi cet accord doit-il encore attendre ?
LE PRESIDENT - Parce que c'est une question multilatérale. La France est fermement engagée aux côtés de l'Inde, puissance responsable, pour faire évoluer les règles du NSG. C'est dans le contexte de leur évolution que nous pourrons concilier notre ambition de coopération dans ce secteur avec les contraintes imposées par nos engagements internationaux. Mais avant cela, l'Inde doit pouvoir disposer d'un statut spécifique vis-à-vis du NSG pour lui permettre d'accéder aux technologies nécessaires, dans le respect des exigences de non prolifération.
QUESTION - Réussirez-vous à convaincre les autres membres du NSG ?
LE PRESIDENT - Je milite pour cela depuis plusieurs années. Cela dépendra du Président Bush. Mais nous devons encore faire les efforts nécessaires pour parvenir à un consensus et la France travaille en ce sens.
QUESTION - La polémique sur le Clémenceau n'aurait-elle pas pu être évitée ?
LE PRESIDENT - Je regrette qu'elle ait eu lieu malgré les efforts qui ont été faits pour assurer la sécurité sanitaire et environnementale de l'opération. Comme vous le savez, le Conseil d'Etat a jugé que l'exportation de l'ex-Clémenceau en Inde devait être suspendue. Au vu du dossier, j'ai décidé que ce navire devait être rapatrié en France et qu'une solution définitive devait être trouvée pour son démantèlement.
QUESTION - Pensez-vous qu'il est juste d'envoyer des substances dangereuses pour l'environnement des pays tiers ?
LE PRESIDENT - Cette question soulève plus généralement celle, très importante, des navires en fin de vie. Il y en a des centaines à travers le monde et leur nombre s'accroît. C'est un problème très sérieux, car on ne saurait exporter des déchets dangereux et les cimetières marins ne peuvent constituer une solution acceptable.
C'est pourquoi j'ai souhaité que la France se concerte avec ses partenaires européens en vue d'examiner les possibilités de renforcement des capacités européennes de dépollution et d'accélérer les travaux en cours dans les instances internationales sur les normes

environnementales, sociales et sanitaires relatives aux exportations de navires aux fins de démantèlement.
QUESTION - En ce qui concerne les relations économiques franco-indiennes, la route est encore longue : les flux commerciaux s'élèvent à peine à 3,5 milliards d'euros par an, c'est un tiers de ce que l'Inde fait avec la Chine. Qu'allez-vous faire ?
LE PRESIDENT - Les flux commerciaux sont encore à mes yeux insuffisants et l'un des objectifs de mon voyage en Inde, en plein accord, bien sûr, avec le Premier ministre, Dr Manmohan SINGH, c'est précisément de développer ces échanges de façon significative.
Nos relations économiques se développent à un rythme soutenu, avec un taux d'accroissement de 30 % en 2004 et de 42 % en 2005. En 2005, les compagnies aériennes indiennes ont commandé près de 250 appareils à Airbus : cela aura nécessairement des conséquences sur le montant de nos échanges. Pourtant, il est clair que nos relations économiques ne sont ni à la hauteur de nos relations politiques, ni à celle des capacités des entreprises françaises qui sont parmi les premières au monde dans les secteurs clés du développement de l'Inde. Plusieurs d'entre elles ont d'ailleurs souhaité m'accompagner à l'occasion de cette visite d'Etat pour marquer leur volonté d'établir des partenariats durables avec leurs homologues indiens.
Avec le Premier ministre, Dr Manmohan SINGH, nous nous sommes fixés l'objectif de doubler le volume de nos échanges commerciaux bilatéraux dans les cinq années à venir. Pour y parvenir, nous avons décidé d'adopter une politique volontariste de rapprochement des décideurs économiques de nos deux pays et d'établir des partenariats d'entreprises dans des secteurs prioritaires : infrastructures, technologies de l'information, produits pharmaceutiques, environnement, technologies de pointe et technologies nouvelles, agro-alimentaire, automobile et aéronautique. Nous sommes également tombés d'accord pour fournir un effort particulier en faveur du développement des relations entre PME françaises et indiennes.
QUESTION - Qui, finalement, porte la responsabilité de cette carence, les autorités indiennes, françaises, le monde de l'entreprise, le secteur privé ?
LE PRESIDENT - Tout le monde. En tous les cas, il y a aujourd'hui une situation qui est plus favorable. Je sais l'importance que votre Premier ministre attache à la poursuite de l'amélioration des conditions d'accès des entreprises étrangères au marché indien et à la protection de la propriété intellectuelle. Des obstacles tarifaires et non tarifaires pénalisent encore les exportations de certains produits d'excellence française, comme le vin par exemple. En matière d'investissements, la distribution et les services financiers restent encore relativement fermés aux capitaux étrangers. Des progrès dans ce domaine faciliteraient le renforcement de nos relations.
Il y a une volonté claire des autorités françaises et indiennes de développer ces échanges. On sent qu'au niveau en particulier, des universités, des grandes écoles, il y a également la volonté, une réelle initiative. Par exemple, l'ESSEC vient de passer un accord avec l'école d'Ahmedabad pour donner des équivalences de diplômes, et encourager les jeunes Français à aller à l'université d'Ahmedabad. Donc nous souhaitons beaucoup développer ces liens.
QUESTION - Tout cela dépend de la possibilité d'obtenir plus facilement des visas. Les autorités indiennes délivrent quelque 600 visas par jour aux Français mais la France n'en délivre que très peu. N'est-ce pas là un obstacle ?
LE PRESIDENT - Nous allons examiner cela dans un esprit aussi ouvert que possible.
QUESTION - A propos de l'entreprise Arcelor, n'y a-t-il pas une contradiction entre votre souhait de développer les relations commerciales et les réserves qu'il y a en France ?
LE PRESIDENT - Il ne faut pas poser le problème en ces termes. D'abord, la société qui veut prendre Arcelor n'est pas une société indienne mais néerlandaise.
QUESTION - Mais elle est dirigée et elle est la propriété d'une personne d'origine indienne.
LE PRESIDENT - Oui, mais le problème n'a rien à voir avec la personnalité de son dirigeant, M. MITTAL. C'est une compagnie néerlandaise et Arcelor est une société luxembourgeoise. Ce n'est pas un problème entre l'Inde et la France.
QUESTION - Mais qu'en pensent les autorités françaises ?
LE PRESIDENT - Les autorités françaises ont un point de vue sur la question qui est la défense

des intérêts des actionnaires et, de l'ensemble de la compagnie. Or, il est évident, de ce point de vue, qu'on peut se poser des questions par exemple sur la culture d'entreprise qui n'est pas celle d'Arcelor ou les conditions de reprise.
QUESTION - Si les intérêts des actionnaires étaient mieux pris en compte, il n'y aurait aucune objection ?
LE PRESIDENT - Encore une fois, le gouvernement français est partie prenante mais n'est pas actionnaire. Il lui semble, dans l'état actuel des choses, que ce n'est peut-être pas conforme à l'intérêt de l'entreprise. C'est aux deux compagnies de s'entendre. Ce n'est pas un problème indien. Il se trouve que le principal actionnaire est indien mais il pourrait être de n'importe quelle nationalité.
QUESTION - Sur la question des caricatures, vous avez fait une déclaration mesurée. Est-ce que vous pensez que cette affaire a été utilisée par certains pour essayer de diviser le monde occidental et le monde islamique ?
LE PRESIDENT - Je suis tout à fait consterné par ce qui s'est passé à la suite de la publication de ces caricatures. Je suis pour la liberté de la presse, qui est au coeur même de la démocratie. Mais je suis aussi pour le respect des différentes sensibilités. Et je suis pour le dialogue des cultures, le dialogue des civilisations, contre l'affrontement. Donc, je déplore cette situation.
QUESTION - Pensez vous que l'action unilatérale qui a été entreprise par certains pays, comme ce qui s'est passé en Irak, a contribué justement à cette situation ?
LE PRESIDENT - Faites vous référence à l'action militaire en Irak ? Nous avons toujours été contre et nous pensons encore que c'était une mauvaise initiative.
QUESTION - Pensez-vous que les États-Unis devraient se retirer de l'Irak ?
LE PRESIDENT - Nous sommes maintenant dans une situation difficile en Irak. Les forces internationales devront à un moment donné se retirer et il faudra qu'elles puissent dire à quelle date. Et nous voulons la pleine restauration de l'unité et de la souveraineté irakienne.
QUESTION - Vous êtes le champion de la multipolarité, mais en même temps vous êtes d'accord avec certaines des politiques américaines. Alors, est-ce que votre discours sur la multipolarité n'est pas un peu dilué ?
LE PRESIDENT - En effet, je suis profondément attaché à ce principe de la multipolarité. Il n'y a pas d'autre voie d'équilibre dans le monde que la multipolarité. Et cela vient automatiquement. Nous voyons bien qu'aujourd'hui des pays comme l'Inde et la Chine sont, sur le plan politique, au moins aussi importants que l'Europe et les États-Unis. Cela s'impose et cela s'imposera. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle je suis, je crois, le premier à avoir demandé la présence de l'Inde comme membre permanent au Conseil de sécurité.
De nouvelles puissances émergent dans le monde, qu'il s'agisse de pays comme l'Inde ou la Chine, ou de groupes de pays comme l'ASEAN ou le Mercosur. Ils forment autant de nouveaux pôles qui combinent la puissance économique et la volonté politique. C'est en reconnaissant cette réalité nouvelle d'un monde multipolaire et interdépendant que nous parviendrons à bâtir un ordre international qui soit plus juste et plus sûr.
Il nous faut donc travailler ensemble aux défis de ce nouveau siècle et contribuer à créer - en nous appuyant sur les valeurs de la démocratie, de la liberté, des droits de l'homme, qui fondent la Charte des Nations Unies - ce nouvel ordre mondial que l'Inde et la France n'ont jamais cessé d'appeler de leurs voeux. C'est ainsi que nous garantirons l'adhésion des peuples, leur liberté et le respect de leur identité.
QUESTION - Etes-vous plus proche du Président Bush que Tony Blair lui-même puisque vous défendez presque les mêmes positions sur certaines questions internationales ?
LE PRESIDENT - Je ne vois pas à quoi vous vous référez…
QUESTION - Par exemple, sur des dossiers comme l'Iran ou le nucléaire ?
LE PRESIDENT - Sur le nucléaire, je suis pour le respect d'un équilibre qui permette d'éviter la prolifération des armes nucléaires.
QUESTION - Sur l'Iran pensez-vous que ce pays doive se voir imposer des sanctions, ou devrait-on laisser sa chance à la diplomatie ?
LE PRESIDENT - Nous conduisons une concertation étroite avec l'Inde, comme avec l'ensemble

LE PRESIDENT - Nous conduisons une concertation étroite avec l'Inde, comme avec l'ensemble de nos partenaires, pour convaincre l'Iran de revenir au plein respect de ses obligations en matière de non prolifération. C'est une question capitale pour la paix et la sécurité internationales et pour l'efficacité des régimes de non prolifération dans le monde.
Malgré les efforts entrepris depuis trois ans par les Européens, nous devons constater malheureusement aujourd'hui que Téhéran n'a pas répondu aux propositions européennes et est revenue sur les engagements pris. Dans ce contexte, il revient à chaque pays et à chaque institution de prendre ses responsabilités. L'Agence internationale de l'énergie atomique à Vienne fera rapport en mars au Conseil de Sécurité. J'espère que l'Iran saura, d'ici là, saisir la main qui reste tendue.
QUESTION - Est-ce que vous pensez que des pays qui pourraient représenter un danger pour la paix internationale devraient être privés de tout accès au nucléaire ? Et dans les cas extrêmes, est-ce que vous pensez qu'on devrait avoir recours à l'arme nucléaire pour neutraliser ces pays ?
LE PRESIDENT - Si vous faites allusion à mon discours de doctrine sur la dissuasion, je vous signale qu'il n'y a pas de changement dans la position de la France, qui reste celle de la dissuasion, comme elle l'a toujours été.
QUESTION - La polémique sur l'interdiction des signes religieux à l'école, dont le turban pour les Sikhs, a suscité une certaine émotion en Inde. Quelles sont les raisons de cette interdiction ?
LE PRESIDENT - Je sais que cette question a suscité beaucoup de malentendus en Inde et je suis heureux de cette occasion pour préciser ce qu'il en est exactement. Le port du turban sikh n'est pas interdit en France et les sikhs sont libres de pratiquer leur religion. S'ils peuvent le faire, comme les pratiquants de toutes les autres religions, c'est parce que la France est un Etat laïc qui garantit le respect de toutes les croyances dans l'harmonie et la tolérance.
Face à certains comportements, il a fallu voter une loi pour garantir la laïcité. Cette loi a été préparée après une large concertation et adoptée à une très large majorité, au-delà de tout clivage politique. Elle ne s'applique que dans les seules écoles, collèges et lycées publics. Elle ne porte en aucun cas d'interdiction générale des signes religieux. S'agissant des Sikhs un nombre extrêmement limité de cas a soulevé une difficulté. Un dialogue étroit a été établi avec les familles et les représentants de la communauté sikh en France avec laquelle nous entretenons depuis toujours d'excellentes relations. Cette loi est désormais bien comprise et acceptée.
QUESTION - A l'ONU, certains membres permanents du Conseil de sécurité ne souhaitent pas son élargissement. Qu'en est-il de la candidature de l'Inde ?
LE PRESIDENT - Pour que l'Organisation des Nations Unies puisse jouer tout son rôle, il est nécessaire de renforcer son autorité et sa légitimité à travers, notamment, une meilleure représentativité de ses organes. L'élargissement du Conseil de Sécurité à de nouveaux membres permanents est en ce sens une priorité. Je suis convaincu que cette réforme finira par s'imposer car elle est la logique même. La France ne ménagera pas ses efforts pour promouvoir la candidature de l'Inde et soutenir la stratégie qu'elle aura fixée pour accéder au Conseil de Sécurité.
QUESTION - Certains pays ont soutenu l'entrée de l'Inde dans le G8. Quelle est votre position ?
LE PRESIDENT - C'est le sens de l'histoire. C'est pourquoi, j'avais invité le Premier Ministre de l'Inde, en 2003, au dialogue élargi du G8 organisé par la France à Evian. Le monde a besoin que la voix des grands pays émergents, comme l'Inde, soit entendue.
QUESTION - Le terrorisme est devenu un fléau global, que peuvent faire de plus la France et l'Inde pour combattre le terrorisme international ?
LE PRESIDENT - Rien ne saurait justifier de tels actes. La France sait le tribut que l'Inde paye au terrorisme aveugle. Face à cette menace globale, nous devons renforcer la coopération internationale qui seule peut permettre de démanteler les réseaux de soutien logistique, de financement. La lutte contre le terrorisme est donc un élément essentiel de notre dialogue stratégique avec l'Inde. Nous sommes particulièrement attachés à ce que ce combat soit mené dans le respect du droit. Les Nations Unies doivent également jouer pleinement leur rôle. La France soutient à cet égard le projet indien de convention générale sur le terrorisme. Nous avons d'ailleurs établi un groupe de travail conjoint spécifique pour confronter nos analyses et nous

adapter à l'évolution de la menace.
QUESTION - Un signe fort de la confiance renouvelée entre la France et l'Inde, c'est la coopération en matière de défense. Le contrat sur les sous-marins SCORPENE est réalisé, et il semble que la coopération en matière de défense pourrait être renforcée à l'occasion de votre visite en Inde. Quels sont les projets en cours ?
LE PRESIDENT - Vous avez raison de souligner le caractère exemplaire de l'accord sur la fourniture de sous-marins "SCORPENE" qui correspond parfaitement à l'esprit général qui prévaut pour l'ensemble de nos relations bilatérales. Il ne s'agit pas seulement d'un contrat commercial mais d'un véritable projet industriel commun qui s'accompagne d'un large transfert de technologie et de savoir faire.
La signature d'un accord-cadre de coopération dans le domaine de la défense par la ministre française, Mme Michèle ALLIOT-MARIE et son homologue indien, M. Pranab MUKHERJEE viendra formaliser une relation de confiance déjà ancienne entre nos armées. Elle devrait favoriser la mise en place de projets communs dans le domaine des grands équipements de défense. Vous connaissez l'ancienneté et la confiance de nos relations dans le domaine de l'aéronautique militaire par exemple.
QUESTION - La coopération scientifique, et en particulier dans le domaine spatial, entre la France et l'Inde est également un élément important de la relation bilatérale. Quels sont les projets futurs en la matière ?
LE PRESIDENT - L'Inde est l'un des partenaires les plus importants de la France en matière de coopération spatiale. Le Centre National d'Etudes Spatiales (CNES) et l'ISRO ont en commun un certain nombre de projets de coopération ambitieux. Le plus avancé est le lancement en 2009 du premier satellite franco-indien " MEGHA-TROPIQUES " destiné à l'étude des systèmes climatiques tropicaux, et notamment celui des moussons, dont l'influence est si grande sur la vie de l'ensemble de la population et de l'économie indiennes.
QUESTION - L'Inde et la France sont des partenaires stratégiques de longue date, mais que pensez-vous qu'il soit possible de faire, des deux côtés, pour rendre ce partenariat plus dynamique ? Comment le Gouvernement entend-t-il encourager les relations culturelles et éducatives et les liens humains entre nos deux pays ?
LE PRESIDENT - Pays de grande culture, l'Inde et la France entretiennent des relations culturelles anciennes et très denses. En France, votre pays exerce depuis toujours une grande fascination et pas seulement sur les intellectuels. Les Français sont nombreux à applaudir vos grands musiciens classiques lors de leurs passages en France. Le cinéma indien est de plus en plus connu et apprécié en France comme en témoigne le succès en salle des films Swades et Devdas. Je me réjouis que désormais le cinéma français commence à trouver aussi son public en Inde.
Notre coopération culturelle est une dimension de notre relation à laquelle j'attache beaucoup d'importance, la garantie d'une relation durable entre deux pays. C'est pourquoi je suis heureux de voir se concrétiser l'un des grands projets qui me tenait à coeur, celui de l'exposition d'art Gupta qui, sera présentée au Grand Palais en 2007. Lors de son ouverture, j'aurai une pensée pour l'immense Jawaharlal NEHRU, pour le Général de GAULLE et pour André MALRAUX, qui, il y a 47 ans, inaugurèrent côte à côte l'exposition " Trésors de l'Inde " encore dans toutes les mémoires. Au même moment, seront organisées en Inde des manifestations croisées autour d'expositions, concerts et ballets. La conservation du patrimoine est un autre volet important de notre coopération culturelle. La remarquable réhabilitation du centre historique d'Ahmenabad par des architectes français s'inscrit dans cette logique.
S'il est un domaine où nous devons faire beaucoup plus, c'est celui des échanges entre nos étudiants. Le nombre d'étudiants indiens en France a doublé en 5 ans mais restent très en deçà de notre potentiel de coopération avec un pays comme l'Inde qui compte 225 universités. Il nous faut multiplier les contacts entre celles-ci, entre nos laboratoires de recherche, et nos autres institutions d'enseignement supérieur. C'est un sujet que le Premier ministre et moi-même avions identifié comme une priorité lors de nos discussions en septembre dernier. Pour y parvenir, notre

action va être renforcée : un centre pour les études en France va être créer pour faciliter l'information et les démarches des étudiants indiens.